



Invitation

5 février 2015

Pour une meilleure prévention de l'excision en Belgique Lancement du premier kit à destination des professionnels

Le GAMS-Belgique (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines) et l'asbl INTACT, soutenus par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, ont le plaisir de vous inviter à la conférence « **Pour une meilleure prévention de l'excision en Belgique** », le jeudi 5 février à 10h00 qui se tiendra à l'IEFH, 1 rue Ernest Blérot, 1070 Bruxelles.

Selon les estimations de l'OMS, 100 à 140 millions de femmes et de filles vivant à travers le monde subissent les conséquences de mutilations génitales féminines, et 3 millions de filles risquent chaque année d'être victimes de ces pratiques préjudiciables. Les conséquences immédiates et à long terme sont considérables, tant sur le plan physique et sexuel que psychologique. Les mutilations génitales féminines sont une violence de genre et rien ni personne ne peut justifier le recours à une telle pratique. La Belgique est concernée avec plus de 13 000 femmes excisées vivant en Belgique et plus de 4000 filles à risque de l'être¹.

Plusieurs organisations de la société civile - réunies au sein du Réseau des Stratégies concertées contribuent à l'abandon des mutilations génitales féminines en poursuivant des actions de prévention et de sensibilisation auprès des communautés concernées et des formations pour les professionnels. Le GAMS-Belgique et INTACT notamment présenteront lors de cette conférence le premier kit de prévention national à destination des professionnels.

Programme

10h : Accueil

10h15 : Témoignage de **Fos Nour Mohammed**, relais communautaire du GAMS Belgique, maman qui témoignera sur la manière dont la sensibilisation par les professionnels une fois arrivée en Belgique a changé son opinion sur l'excision et l'a amené à protéger sa fille

10h30 : Introduction de **Michel Pasteel**, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

10h40 : **Fabienne Richard**, Sage-femme référente MGF et Directrice du GAMS Belgique, présentera le kit de prévention

¹ Etude de prévalence des femmes excisées et des filles à risque d'excision en Belgique (résumé), 2014, SPF Santé publique, <http://www.health.belgium.be/eportal/Myhealth/OtherTopics/excision/index.htm#.VLWIOSvF-ul>

11H00 : **Christel De Craim**, Présidente du Vlaams Forum Kindermishandeling, expliquera l'implication du VFK dans le processus

11h10 : **Jasmina Topic**, Travailleuse Médico-Sociale (TMS) à l'ONE de quartier Ste-Marguerite à Liège, parlera de son expérience de terrain concernant l'utilisation du kit de prévention

11h30 : Clôture de **Christine Flamand**, juriste et responsable de projets chez INTACT, sur les recommandations

11h50 : Questions- réponses

12h00 : Cocktail dans le hall d'accueil, présentation de l'exposition du GAMS Belgique et la Boîte à Images asbl « Excision, ma façon de dire non » et interviews

13h: Fin

Détails pratiques

Le 5/02/2015 de 10h à 13h

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Salle Storck

1 rue Ernest Blérot,

1070 Bruxelles

Une traduction simultanée français-néerlandais est prévue.

Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires via Madame Christel Delvael au 02 233 49 92 ou via christel.delvael@igvm.belgie avant le 28 janvier 2015.

Créé en décembre 2002, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'organisme d'intérêt public qui a pour mandat de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe. Et ce, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de stratégies, d'instruments et d'actions appropriés. L'Institut vise à ancrer cette égalité dans la société pour qu'elle devienne une évidence dans les mentalités et les pratiques.

*L'asbl GAMS-Belgique est active dans les champs de la prévention et de la promotion de la santé, de l'éducation permanente, de la cohésion sociale et de l'égalité des chances. L'association mobilise plusieurs stratégies : la sensibilisation du grand public, la prévention auprès des communautés, la formation continue des professionnels, un accompagnement individuel et des activités de groupe pour les jeunes et les adultes, , l'organisation de la concertation des acteurs (**Réseau des Stratégies concertées de lutte contre les MGF**), le plaidoyer politique national et international et l'appui de projets en Afrique.*

L'asbl INTACT, quant à elle, développe des activités complémentaires dans la mesure où elle constitue un « lieu de référence » sur les questions juridiques liées aux MGF et d'autres pratiques traditionnelles néfastes (consultations juridiques à destination des particuliers et des professionnels, soutien dans les demandes d'asile, plaidoyer, action pénale). Ces deux associations unissent leurs compétences dans la formation commune des professionnels.